

INFORMATION PRESSE

Montreuil, le 28 novembre 2013,

Les motards en colère au CNSR

Circulation en interfiles pour les motos, baisse des vitesses et boîtes noires, voilà où en est le CNSR après un an de travail.

Vendredi 29 novembre se tiendra une réunion plénière du Conseil National de Sécurité Routière (CNSR) auquel la FFMC participe. En ce qui concerne spécifiquement les usagers que nous y représentons, la Commission « deux-roues » présentera ses recommandations pour l'expérimentation de la circulation des 2RM en interfiles dans les embouteillages sur voies « express ». Cette reconnaissance d'une pratique spécifique aux 2RM est une grande avancée dans la prise en compte d'un mode de déplacement en fort développement.

Si la FFMC n'émet pas d'objection aux recommandations de la Commission Alcool-vitesse-Stupéfiants pour la généralisation des éthylotest au démarrage prononcées par les tribunaux en cas de délit lié à l'alcool, nous sommes beaucoup plus critiques sur les projets d'équiper les véhicules de « boîtes noires » débattus par la Commission Outils Technologiques et Infrastructures Routière. La FFMC regrette également que les thématiques liées à la formation des conducteurs soient si peu abordées et qu'après un an de travail, la question des infrastructures restent absentes des débats, alors qu'elles sont un enjeu majeur de sécurité routière pour tous les usagers¹.

Enfin, la FFMC rejette les recommandations du Comité des experts du CNSR concernant l'abaissement à 80 km/h de la vitesse sur les routes secondaires. De fait la FFMC pose la question de la place des poids-lourds dans cette politique routière. Leur vitesse connaîtra-t-elle une baisse équivalente afin de préserver les marges nécessaires en termes de différentiel de vitesse, de sécurité de dépassements ou de respect des inter-distances ? Et qu'en sera-t-il de la logistique du transport routier qu'une baisse des vitesses risque de déstabiliser ?

Les positions de la FFMC sont rappelées dans le dossier de presse disponible sur notre site à l'adresse http://www.ffmc.asso.fr/presse/DP_FFMC_CNSR_29_11_2013.pdf.

Contacts Presse : Marc Bertrand 01 48 18 12 18
France Wolf : 06 63 43 43 32

¹ Voir également sur le sujet de la sécurité routière, notre « Manifeste pour une meilleure sécurité routière des deux roues motorisés » disponible à l'adresse suivante : (<http://manifeste.ffmc.fr>).

Fédération Française des Motards en Colère

35 bis rue des Messiers, 93100 MONTREUIL – Tel : 01.48.18.03.20 – Fax : 01.48.18.03.19
contact@ffmc.fr – www.ffmc.fr